

## SOCIÉTÉ DES ÉTAINS DE MALAISIE (1924-1929)

Filiale des [Étains de Kinta](#)

Auguste SALATHÉ, président.

Société des étains de Malaisie  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juin 1924)

Cette société anonyme, actuellement en formation, a pour objet l'exploitation de toutes concessions de mines et d'établissements miniers et métallurgiques. Le siège est à Paris, 2, rue Saint-Lazare. Le capital est de 4 millions en actions de 100 fr., dont 10.000 attribuées à la Société des étains de Kinta, fondatrice, en rémunération d'apports de deux terrains miniers, situés à Batang-Patang (États Malais).

---

Société anonyme des Étains de Malaisie  
(*La Journée industrielle*, 31 août 1924)

Sous cette dénomination vient d'être formée une société anonyme ayant pour objet la recherche, l'acquisition, l'exploitation de toutes concessions de mines et de gisements minéraux.

Le siège est à Paris, 62, rue Saint-Lazare.

Le capital est de 4 millions en actions de 100 fr., dont 10.000 attribuées en rémunération partielle d'apports à la Société des Étains de Kinta ; il pourra, dès maintenant, être porté à 10 millions.

Le conseil d'administration se compose de MM. Léon Barbier, 257, rue Saint-Martin, à Paris ; Jules Chaubet, 39, rue du Général-Foy, à Paris ; Pierre Collette<sup>1</sup>, 112, boulevard de Courcelles, à Paris ; Edmond Lyon, 13, rue Grange-Batelière, à Paris ; Pierre Many, 11, rue Saint-Pierre, à Neuilly-sur-Seine ; Jules Prevot, 48, rue des Petites-Écuries, à Paris ; Auguste Salathé, 22, rue Armengaud, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise), et Robert Thierry-Mieg, 62, rue Saint-Lazare, à Paris.

---

Société des Étains de Malaisie  
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 4 août 1924)

La deuxième assemblée constitutive tenue le 1<sup>er</sup> août a approuvé le rapport du commissaire aux apports, déclarant la Société définitivement constituée et nommé un conseil d'administration composé de huit membres.

---

---

<sup>1</sup> Pierre Collette : successeur en 1935 de Salathé à la présidence des Étains de Kinta.

(Archives commerciales de la France, 10 septembre 1924)

Paris. — Formation. — Soc. anon. des ÉTAINS de MALAISIE, 62, St-Lazare.— 99 ans. — 4.000.000 fr. — 1 août 1924. — *Petites Affiches*.

---

(Archives commerciales de la France, 7 février 1925)

Paris. — Modification des statuts. — Soc. des ÉTAINS de MALAISIE, 62, St-Lazare. — 20 déc. 1924. — *Petites Affiches*.

---

#### ÉTAINS DE KINTA

(Cote de la Bourse et de la banque, 12 août 1925)

.....  
Le premier exercice de la société filiale des Étains de Malaisie, fondée au cours de l'été dernier ne devant, aux termes de ses statuts, se terminer qu'à la fin de la présente année et sa première assemblée générale ordinaire ne pouvant, par suite, être convoquée que dans le premier semestre de 1926, le conseil de Kinta a jugé nécessaire de renseigner brièvement les actionnaires sur sa situation, autant pour l'information des actionnaires de la filiale qui, en leurs qualités d'actionnaires ou de porteurs de parts de Kinta, avaient, avec un si bel élan, usé du droit de souscription qui leur avait été accordé, que pour la propre édification des actionnaires de Kinta.

La société mère possède, en effet, tant par voie d'apports que par sa souscription directe, plus de la moitié du capital social de la société filiale.

Le conseil est, dès à présent, en mesure de dire que des pourparlers intéressants, dont l'issue ne paraît pas douteuse, sont engagés en vue de l'adjonction de terrains qui augmenteraient notablement la surface de la concession actuelle.

Sur les terrains de celle-ci, d'importants travaux ont été effectués, Dans un sol marécageux, non sans peine une rivière a été détournée ; les habitations du personnel et des coolies sont achevées ; les fondations destinées à supporter la machinerie sont terminées ; un Diesel de 540 CV, ainsi que l'outillage et les machines annexes, sont arrivés à bon port à la mine. On commence à procéder au montage et il y a tout lieu de croire qu'avant la fin de l'année, on sera entré en période de production.

.....

---

#### Étains de Kinta

(Le Journal des finances, 25 juin 1926)

.....  
Les Étains de Malaisie, leur filiale, dont le premier exercice clos le 31 décembre a eu une durée de 17 mois, l'ont consacré à l'organisation de leur exploitation ; il n'a pas été dressé de compte de profits et pertes.

---

Étains de Malaisie  
(*Le Journal des finances*, 17 juin 1927)

Les Étains de Malaisie s'anémient de 480 à 445 à l'approche de leur assemblée qui aura lieu le 2 juillet. L'exercice 1926 se solde par un déficit de 700.000 francs environ. Rappelons que cette société est toujours en période de mise en marche.

---

ÉTAINS DE MALAISIE  
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 19 juin 1928)

L'exercice 1927 de la Société des Étains de Malaisie, dont les comptes seront présentés à l'assemblée du 2 juillet, s'est soldé par une perte de 460.048 fr. au lieu de 763.557 fr. Les ventes de minerai ont produit 790.516 fr. contre 548.470 fr.

---

Société des Étains de Malaisie  
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 3 juillet 1928)

L'assemblée du 2 juillet a approuvé les comptes de 1927, résumés le 19 juin et faisant apparaître une perte de 460.040 fr. Le solde débiteur de 1.163.597 fr. a été reporté à nouveau.

---

ÉTAINS DE KINTA  
(*Le Journal des débats*, 1<sup>er</sup> mars 1929)

.....  
Le conseil d'administration se fera en outre autoriser par l'assemblée extraordinaire à augmenter le capital social par rémission d'actions en espèces et, aussi, par la création d'actions d'apport qui serviront à absorber la Société des Étains de Malaisie : cette dernière société, dans le cas de la disparition des parts Kinta, n'aurait, en effet, plus de raison d'être, puisque sa création procédait uniquement du désir de ne pas accentuer, par l'émission d'actions nouvelles, le privilège des parts.

---

ÉTAINS DE KINTA  
(*Le Journal des débats*, 12 mars 1929)

L'assemblée extraordinaire des actionnaires qui avait été convoquée pour le 9 mars, à l'effet de statuer sur une proposition de rachat ou de conversion des parts bénéficiaires, sur une proposition d'augmentation du capital social, et en vue d'examiner un projet de fusion avec la Société des étains de Malaisie, n'a pu délibérer valablement, faute de quorum. Elle a été reportée au 18 avril prochain.

---

Société des Étains de Kinta et de Malaisie  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> mai 1929)

La Société des Étains de Kinta a absorbé la Société des Étains de Malaisie, qu'elle avait elle-même fondée, faute de pouvoir augmenter son capital, pour l'exploitation de la concession de Singey Kelyoh. Elle ne pouvait augmenter son capital par l'impossibilité d'obtenir l'avis favorable de tous les porteurs de parts de fondateur, mais la loi nouvelle sur les parts de fondateur permettant de passer outre avec la majorité au lieu de l'unanimité, la Société de Kinta a pu faire l'opération envisagée.

---

ÉTAINS DE KINTA  
(*Journal des finances*, 2 août 1929)

L'assemblée extraordinaire du 29 juillet ... a approuvé à titre provisoire l'absorption des Étains de Malaisie.

---

ÉTAINS DE KINTA  
ÉTAINS DE MALAISIE  
(*Le Journal des débats*, 16 décembre 1929)

L'action Kinta s'améliore de 790 à 827 et la part de 790 à 820, tandis que l'action des Étains de Malaisie se tient à 82.

La Société de Kinta procède en ce moment à l'échange titre pour titre de ses parts contre des actions, et à l'échange de dix actions Étains de Malaisie contre une action Étain de Kinta.

---